

Enquête des autorités de protection des données sur la formation des formateurs

Rapport d'étape



Groupe de travail international sur l'éducation au numérique
Septembre 2015

Etabli par la CNIL avec le concours de la CNPD, de l'APDCAT et la participation des autres autorités de protection des données et/ ou de leur ministère de l'éducation, de panels d'enseignants et de formateurs

CNIL : Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (France)

- **Pôle Education au numérique**
Pascale RAULIN-SERRIER
Sophie VULLIET-TAVERNIER

CNPD : Commission nationale pour la protection des données (Luxembourg)

- **Service informatique et nouvelles technologies**
Michèle FELTZ

APDCAT : Autorité catalane de protection des données (Catalogne)

- Gloria FREIXA VILARDELL

Sommaire

Résumé	(4)
Les principaux enseignements de l'enquête	(5)
A. La formation des enseignants et des éducateurs	(6)
B. Les sources et ressources existantes	(8)
C. Les sujets clé d'intérêts communs abordés par les enseignants sur la protection des données et de la vie privée	(14)
- Les sujets d'étude clé par tranches d'âge	(17)
D. Les sujets « protection des données » devant être intégrés à un kit de formation des formateurs	(18)
- Premières conclusions désignant les sujets prioritaires en matière de protection des données et de la vie privée pour le kit de formation des formateurs	(21)
E. Les outils et méthodes d'apprentissages par tranches d'âges	(22)
Eléments de Conclusion	(24)
Annexes	
- Annexe 1	(25)
- Annexe 2	(28)

Résumé

Suite à la 36^{ème} conférence internationale des commissaires à la protection des données, le groupe de travail des autorités de protection des données (APD) sur l'éducation au numérique a défini une action prioritaire pour 2015-2016 : élaborer un kit tutoriel destiné à la formation des formateurs, sur le thème de la protection des données personnelles et de la vie privée.

A cet effet, il a été décidé de dresser un état des lieux des formations et ressources existantes à l'attention des enseignants. Une enquête par questionnaires (cf en annexe 1) a donc été réalisée par la CNIL auprès de ses homologues. Les ministères de l'éducation ainsi que des panels d'enseignants et des formateurs issus du premier degré, du second degré et du supérieur ont pu également être consultés par certaines APD.

L'enquête visait à déterminer :

- si le sujet de la protection des données est traité dans les programmes de formation initiale, continue ou dans les formations ad hoc des enseignants,
- quels sont les contenus et ressources pédagogiques mis à la disposition des enseignants et des élèves, ciblés par tranche d'âge (moins de 6 ans / 6-10 / 10-12 / 12-15 / 15-17 / 17 ans et plus),
- quels types d'acteurs, publics et privés, participent à la production d'outils pédagogiques sur la protection des données et les usages responsables de l'Internet, en dehors des autorités de protection des données,
- quelles sont les méthodes et les thématiques qui font consensus et qui auraient vocation à être reprises dans un kit de formation des formateurs.

Sur une quarantaine d'autorités de protection des données ou équivalents faisant partie du GT éducation au numérique consultées, une vingtaine ont répondu à ce jour (certaines indiquant qu'elles n'étaient pas en mesure d'apporter d'éléments précis) :

Albanie (AL), Belgique (BE), Canada Ontario (ONT), Canada CPVC (CA) , Croatie (HR), République tchèque (CZ), Finlande (FI), France (FR), Gibraltar (GI), Grèce (GR), Hongrie (HU), Irlande (IE), Italie (IT), Lettonie (LV), Maurice (MU), Nouvelle Zélande (NZ), Espagne (SP), Catalogne (CAT), Suisse (CH), USA FTC (US).

Ce rapport d'étape, non exhaustif, n'a donc d'autre ambition que de donner quelques tendances. Il doit surtout être rapproché d'une autre étude, fort complète, réalisée en mars 2015 pour la Commission européenne par un consortium réunissant les APD de Pologne, de Hongrie et de Slovénie ainsi que l'Université Libre de Bruxelles, et ce dans le cadre du programme intitulé ARCADES (Introducing dAta pRotection AnD privacy issuEs at schoolS in the European Union). Ce programme, cofinancé par la Commission européenne, vise à élaborer de nouvelles ressources pédagogiques sur la protection des données, destinées aux jeunes âgés entre 6 et 18 ans.

Le rapport de cette étude disponible sur http://www.arcades-project.eu/images/pdf/State_of_the_art_report.pdf, fera l'objet d'une présentation lors de l'atelier « Comment former les formateurs à la protection des données », organisé le 29 octobre 2015, dans le cadre de la 37^{ème} conférence internationale qui se déroulera à Amsterdam. Les informations recueillies servent en effet à alimenter les travaux actuellement conduits par le consortium et notamment l'autorité polonaise pour élaborer un kit de ressources incluant un manuel de supports pédagogiques pour les professeurs, la création de scénarii de cours permettant aux enseignants de conduire des débats avec leurs élèves, sur la protection des données et la vie privée¹.

Un autre projet intitulé « Mineurs – Internet et Technologies – Vivre et grandir dans un monde numérique » conduit par l'autorité catalane de protection des données sera également présenté. Ce projet prévoit des ateliers de formation destinés aux élèves de 13 à 15 ans, des outils d'accompagnement et un guide méthodologique mis à disposition des enseignants pour aborder l'internet et les réseaux sociaux dans les classes.

Les principaux enseignements de l'enquête :

Il ressort des réponses apportées par les APD :

- **Qu'il n'existe pas à proprement parler de formation obligatoire des enseignants à la thématique « protection des données »**, sauf semble t'il en Hongrie et en Espagne, dans le cadre de la formation initiale ou continue ;
- **Que la création de contenus sur la thématique « protection des données » émane principalement des autorités de protection des données ;**
- **Que plusieurs initiatives intéressantes de ressources pédagogiques destinées aux enseignants, (Irlande, Canada Ontario, Espagne, Norvège...) mais parfois aussi destinées aux élèves, ont vu le jour et ont pu être reprises par d'autres APD.** Que ces ressources peuvent donc être utilisées par les enseignants à la fois pour leur propre formation et pour l'enseignement des élèves ;
- pour le moment, les ressources pédagogiques disponibles sur nos sujets par tranches d'âges n'ont pas, sauf exception (Canada Ontario), fait l'objet d'évaluations

¹ Une expérimentation est en cours

- L'enquête nous a aussi permis **d'identifier des sujets prioritaires en matière de vie privée destinés au kit de formation**

A. La formation des enseignants et des éducateurs

Q1. Les enseignants sont-ils spécifiquement formés à la Protection des données ?

Q2. Comment les enseignants sont-ils formés ou informés sur la Protection des données ?

Q3. Qui assure la formation ?

Q4. Quelle est la durée de la formation ou des sessions ?

Q5. Qui finance la formation ?

Sur les 20 pays ayant répondu via le questionnaire, 14 d'entre eux déclarent que les enseignants ne sont pas formés spécifiquement à la protection des données.

Il convient de relever qu'à l'exception de la Hongrie et de l'Italie, dans quelques cas particuliers, aucun programme sur la protection des données ne semble prévu dans **le dispositif de formation initiale** des futurs enseignants. Le système de formation initiale en Italie, mis en place par les organismes publics du ministère de l'Education et les Universités et Recherche (MIUR), destine ces modules de cours à toutes les catégories d'enseignants, notamment, les professeurs d'histoire-géographie et de sciences sociales.

Dans tous les autres pays ayant répondu à l'enquête, aucun programme de formation initiale n'introduit encore les sujets liés à la protection des données.

4 pays (FR, SP, HU, IT) indiquent que des formations sur la thématique de la protection des données sont dispensées **dans le cadre de la formation continue**.

En Espagne, d'importantes ressources, notamment des cours en ligne, sont mises à disposition des enseignants, sans pour autant qu'il existe des sessions de formation spécifique.

En France, les enseignants du premier degré ont une obligation de formation continue, à raison de 18h par an, qui couvre de principe toutes les matières. Très récemment, la ministre de l'éducation nationale, a annoncé l'instauration, pour l'année scolaire 2015-2016 d'une formation obligatoire au numérique de 3 jours incluant un module culture numérique qui

devrait comprendre un aspect protection des données. Pour le second degré, aucun plan de formation n'étant obligatoire, c'est donc uniquement sur la base du volontariat que les enseignants peuvent avoir accès à des modules thématiques partagés entre académies.

En Hongrie, si des organismes de formation sont cités au titre de partenaires en charge de la formation continue sur ces thématiques liées à la protection des données, aucune donnée n'est disponible ² sur le cadre académique du dispositif.

En Italie, les mêmes dispositions que pour la formation initiale s'appliquent aux enseignants qui bénéficient de modules spécifiques dans le cadre de la formation continue.

En revanche, les résultats de l'enquête font ressortir, de façon assez généralisée, que si les systèmes institutionnels de formation initiale et continue n'appréhendent pas encore nos matières, ou marginalement, c'est à tout le moins au titre de **formations spécifiques ad hoc** complétées par des démarches **d'auto-formation** que se pratique dans la réalité l'apprentissage des enseignants à nos matières « Informatique et Libertés ».

A cet effet, il est intéressant de relever que, dans certains pays, des formations spécifiques ad-hoc sur la protection des données s'adressent plus particulièrement à des enseignants en informatique (AL, LV, MU, HR), organisées dans le cas de Maurice, par le ministère en charge des TIC. Néanmoins, ce type de formation est très orienté sur la sécurité des systèmes. Ont été mentionnés deux autres types de formations spécifiques, l'une s'adressant à des enseignants en psychologie, où sont traités en particulier les sujets liés au cyber harcèlement (LV) et l'autre à des enseignants suivant une formation de directeurs, qui reçoivent une sensibilisation aux questions de protection des données et de la vie privée (FR).

Qu'il s'agisse de **formations ad-hoc volontaires ou d'ateliers de formation spécifiques pour les enseignants**, les modules ou séquences sont dispensés par **une diversité d'acteurs**. Au titre des intervenants mobilisés, on relèvera que **les autorités de protection des données** occupent une place de premier plan (BE-Flandres, CAT, IT, GI, FI, HU), **les partenaires** institutionnels ou privés arrivant en seconde position.

En règle générale, le financement de ces formations ressort des prescripteurs. Ainsi, les ministères représentent un quart des organismes financeurs et les autorités de protection des données près de la moitié. Des organismes mi-publics, mi privés, ou subventionnés apportent un financement complémentaire. Concernant les formations plus « technologiques », les organismes qui assurent la formation en assumant également le développement (LV, MA).

² <http://www.mediatudor.hu/tanaroknak.php>

Enfin, s'agissant de **la durée des formations**, les données disponibles portent principalement sur les formations spécifiques ad-hoc (ateliers, séminaires, webinar), assurées en présentiel. Leur durée varie entre quelques heures, une demi-journée et une journée.

Ces constats ne prennent pas en compte le temps d'auto-formation que des enseignants peuvent consacrer, de leur propre initiative, à la thématique « protection des données ». Or, un tiers des pays a souligné que l'auto-formation constitue un des dispositifs de formation sur la protection des données des enseignants.

B. Les sources et ressources existantes

Les questions 6 et 8 portent sur les sources et contenus des outils de formation à la disposition des enseignants et éducateurs.

Q. 6 Des supports/ outils sont-ils mis à disposition pour la formation des enseignants (indiquer les liens web disponibles) et par qui ?

Q. 8 Si vous avez connaissance de certains supports/ outils de formation pertinents destinés aux enseignants ou d'initiatives de formation initiées par d'autres acteurs, à votre avis, lesquels seraient intéressants à faire figurer dans le kit de formation ?

Cet inventaire recense les moyens à disposition des enseignants pour acquérir une culture numérique, enrichir leur propre connaissance sur la protection des données et disposer d'outils ou de « trousseaux » pédagogiques pour leurs propres enseignements en lien avec les niveaux de formation ciblés dans le primaire et le secondaire.

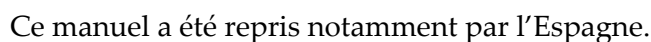
Les diverses structures « sources » représentent principalement, outre les autorités de protection des données, les ministères de l'Education nationale, des acteurs issus de la sphère publique ou privée ainsi que des prestataires extérieurs.

Il ressort que ce sont les autorités de protection des données qui développent, de manière prioritaire, des ressources, modules de formation clé en main, soit de leur propre initiative (ONT, CAN, FI, SP,³ MU) soit en collaboration avec le ministère de l'Education nationale (GI, GR⁴, CZ, CAT, IE).

³ Maurice a prévu de développer des séminaires de formation après avoir produit et diffusés des livrets dans les écoles

⁴ L'APD en Grèce a assuré plusieurs sessions de formation à la protection des données et consacrées aux sites de réseaux sociaux en réseau Webinar connectant enseignants et élèves des écoles, le Ministère de l'Education nationale et l'Autorité

C'est le cas du manuel « *Sign Up, Log In, Opt Out: Protecting your Privacy & Controlling your Data*⁵ » conçu en 2007 par le Irish Data Protection Commissioner, en collaboration avec le Curriculum Development Unit of the Department of Education and Science in Ireland. Ce manuel a été diffusé dans toutes les écoles secondaires et est disponible sur <https://www.dataprotection.ie/docs/CSPE-Booklet/862.htm>



Il comprend un site web (<http://www.dubestemmer.no/>) avec exercices pratiques et vidéos thématiques déclinés selon les tranches d'âge, des manuels et des affiches.

⁶ Source : rapport ARCADES mars 2015



La plupart des autres autorités mettent à disposition, via leur site web, des ressources destinées aux enseignants et parents⁷.

En France, outre le site educnum⁸ récemment mis en place par la CNIL dans le cadre du collectif d'acteurs de l'éducation au numérique, qu'elle a initié (cf. www.educnum.fr), le ministère a mis en place depuis plusieurs années un site portail de ressources pédagogiques, www.eduscol.fr à l'attention des enseignants comportant notamment des fiches pratiques sur le sujet de la protection des données⁹. Il est à noter, également, l'initiative prise par une des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE)¹⁰ dont la sitographie traite dans une section dédiée à la Culture numérique « Droits et obligations » de nombreux sujets liés à la protection des données, la vie privée, les droits et les devoirs « Informatique et Libertés », les mineurs, les réseaux sociaux,... en proposant des fiches et autres ressources en lien.

Au titre des partenaires extérieurs qui conçoivent ou dispensent des formations liées aux usages de l'Internet et à la protection de la vie privée destinées aux enseignants et formateurs, les organismes suivants peuvent être mentionnés :

- **Internet sans crainte** en France, déclinaison nationale du programme européen *safer internet*, de sensibilisation aux risques et usages de l'Internet, piloté par un prestataire privé spécialisé dans la production d'outils pédagogiques à destination des plus jeunes, avec le soutien de la Délégation aux Usages de l'Internet et de la Commission européenne,

⁷ Cf pages 21 et s. du rapport ARCADES

⁸ Ce site remplace le site junior précédemment accessible sur le site de la CNIL.

⁹ <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/maitriser-son-identite-numerique/connaitre-et-controler-ce-quon-enregistre-sur-vous.html>

¹⁰ Académie de Lyon

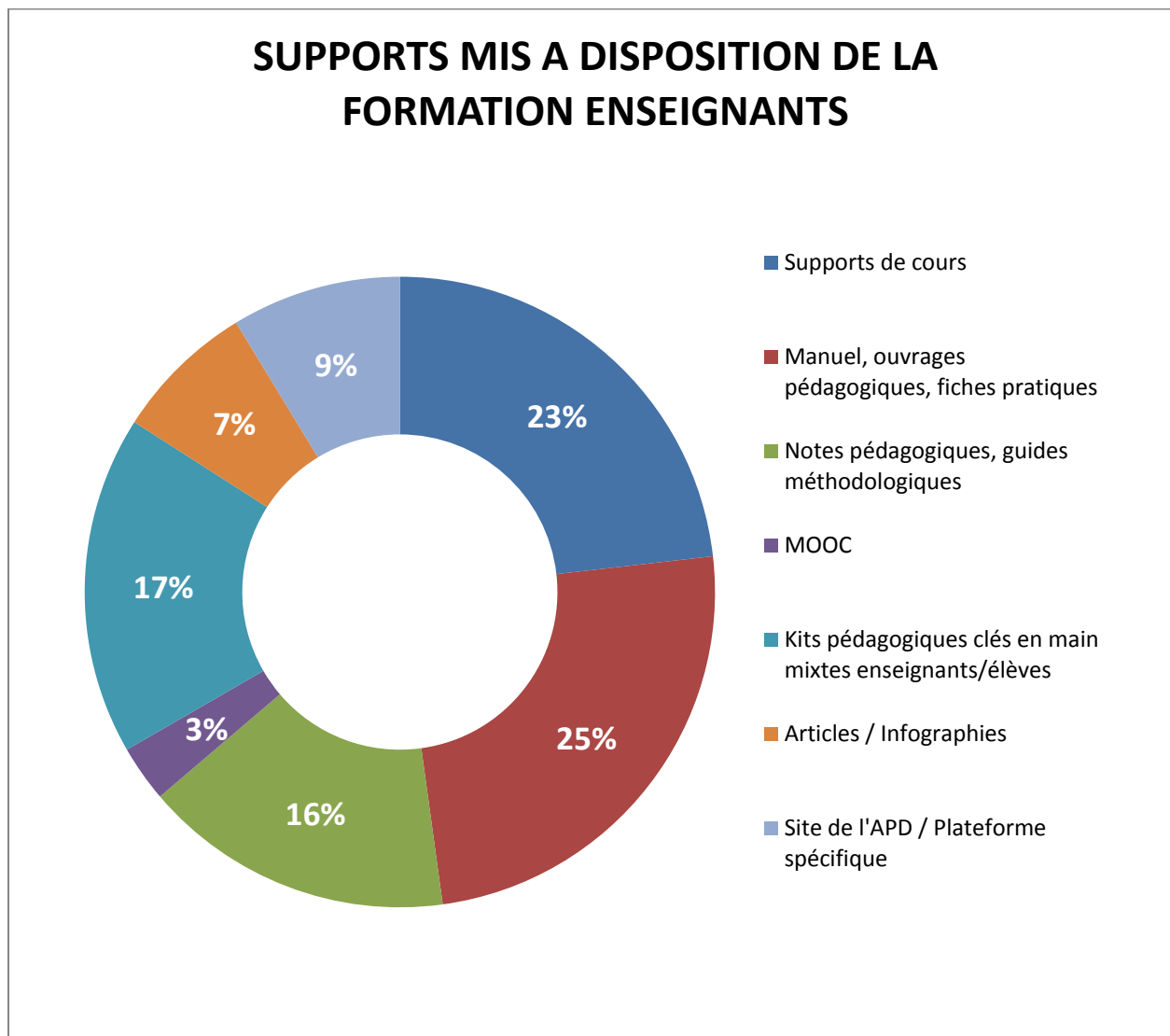
- *MédiaSmart* au Canada, Centre en charge de la formation numérique et des médias, co financé par des acteurs institutionnels dont l'autorité de protection des données canadienne et des acteurs privés,
- *MédiaSmart* en Hongrie, qui a un statut d'organisme à but non lucratif,
- *Mediacoach* en Belgique (Centre chargé d'assurer des formations aux professionnels travaillant avec des jeunes / ou adultes souhaitant intégrer l'éducation au numérique dans leur propre pratique), ainsi que *the Knowledge Centre for Media Literacy* et *l'Institut de la Formation en cours de carrière*,
- *CARnet* en Croatie, Réseau Universitaire et de Recherche diffusant des formations sur un portail en ligne,
- Le programme et le Centre national du *Safer Internet*, la Société de l'Education aux Médias, l'Institut national Audiovisuel, l'Autorité de la Concurrence, des Projets en charge de la sensibilisation et la Sécurité des enfants sur Internet en Finlande,
- *Des ONG telles que « Sauvez les Enfants »* en Finlande et le « *Service International de la sécurité des enfants* » en Hongrie.

Enfin, au plan européen, dans le cadre d'Insafe, *the European schoolnet* a publié un manuel pour les éducateurs : « *the web we want : teachers on line* », sous forme de plans de leçons, avec le soutien de Google et Liberty Global et de la Commission européenne.
<http://www.webwewant.eu/web/guest/handbook-for-educators>



Au titre des ressources existantes pour la formation et les apprentissages, l'étude recense, parmi une liste d'outils, plusieurs **types de supports** les plus courants, à disposition des enseignants.

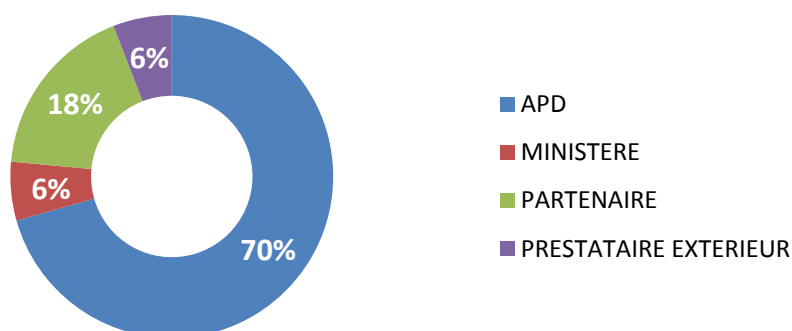
Dans les quatre graphiques ci-dessous, nous avons pris en compte 13 réponses de pays qui apportaient des réponses complètes en matière de supports thématiques sur la protection des données.



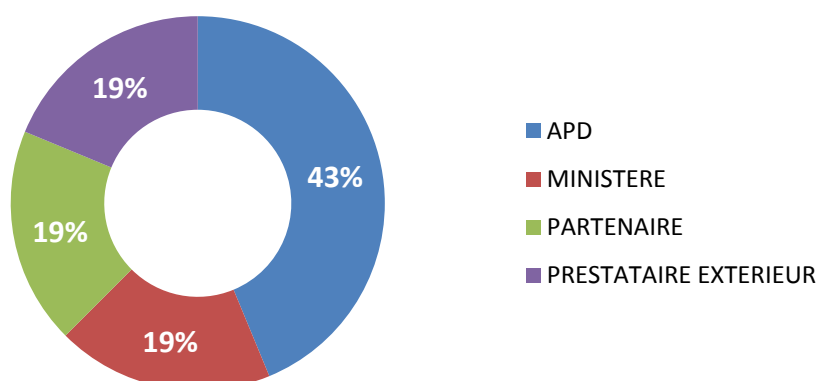
Il ressort que **les manuels, ouvrages pédagogiques, fiches pratiques et supports de cours** se démarquent parmi la panoplie de ressources les plus développées. Ils représentent respectivement 25% et 23% de l'ensemble des supports proposés pour l'apprentissage des enseignants.

Ces ressources sont majoritairement produites par les autorités de protection des données (70% et 43%) et, dans une moindre mesure, par les ministères de l'Éducation nationale (6% et 19%). Les autres producteurs de ressources pédagogiques sont des partenaires et des prestataires extérieurs (19% et 18%) dont la production est aujourd'hui presque équivalente à celle des instances éducatives (6% et 19%).

MANUELS, OUVRAGES PEDAGOGIQUES, FICHES PRATIQUES

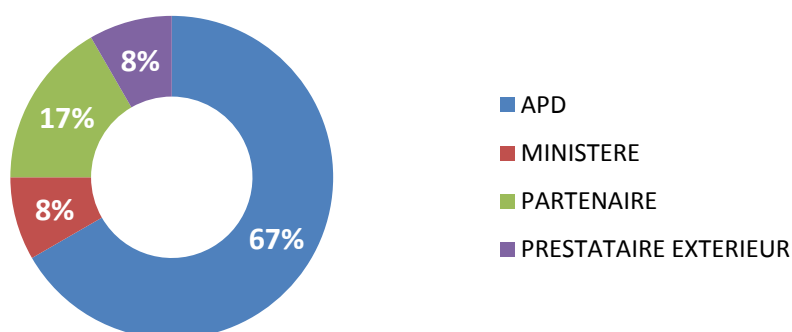


SUPPORTS DE COURS



Les kits pédagogiques clé en main mixtes, destinés aux enseignants et aux élèves, de même que les notes pédagogiques et guides méthodologiques constituent des supports éducatifs qui restent adaptés aux besoins des formateurs (respectivement 17% et 16% de l'ensemble des supports mis à disposition). Ces supports sont principalement produits par les autorités de protection des données (67%), les ministères (pour 17%) et plus marginalement par les partenaires et prestataires extérieurs (8% pour chacun d'eux).

KITS PEDAGOGIQUES CLE EN MAIN MIXTES ENSEIGNANTS/ELEVES



Dans la gamme des ressources didactiques, **les notes pédagogiques et guides méthodologiques** constituent des outils un peu plus rares (16%), proposés à plus de 60% par les autorités de protection des données et pour le tiers restant par des partenaires (36%).

La création de plateformes spécifiques par les autorités de protection des données font partie des ressources en ligne facilitant l'offre de service et de contenus dédiés aux enseignants. Elles sont citées par les répondants dans l'éventail des outils à hauteur de 9%.

Les articles et infographies apportent des éléments d'actualité et des cas pratiques pertinents pour les formateurs. Des sitographies en ligne se développent et permettent aux éducateurs de se tenir informés et de traiter des sujets forts pour engager des débats dans les classes. Dans le cas de Gibraltar, de nombreux liens sont mis en ligne sur le site de l'autorité vers des vidéos et articles de presse sur les thématiques de la vie privée, de harcèlement sur les réseaux sociaux, pour servir de ressources didactiques aux enseignants.

Les MOOC en tant qu'outils de formation sont très peu mentionnés (3% des ressources citées).

C. Les sujets clé d'intérêts communs abordés par les enseignants sur la

protection des données et de la vie privée

Q. 9/ Q. 13. Les thématiques clés étudiées par les enseignants et les élèves sur la protection des données et les usages et technologies numériques au regard de la vie privée ?

- par tranche d'âge ?

Q. 10 Parmi ces thématiques clés, quelles sont celles qui vous semblent incontournables dans un kit de formation ?

Toutes les réponses proposées par les 18 membres du groupe de travail en éducation au numérique sont prises en compte. Dans le graphique ci-dessous, sont pris en considération non seulement les sujets clés d'intérêt commun dans le contexte de la formation des formateurs, mais aussi ceux utilisés dans les ressources mises à disposition des enseignants et des élèves.

Il ressort de ce graphique que les principaux sujets étudiés dans la plupart des pays sont :

- Les données personnelles
- La vie privée en ligne, les réseaux sociaux
- La sécurité des données et les mots de passe
- Les media sociaux
- Les droits et devoirs
- Les pseudonymes, l'anonymat
- Les photos, le droit à l'image
- L'identité numérique
- Les Smartphones
- Le cyber harcèlement.

Sur le thème de « la vie privée », 16 pays sur 18 ont indiqué « le concept de données personnelles » et « vie privée en ligne/réseaux sociaux » comme des sujets clés d'étude. De même que l'on trouve en tête de liste les sujets « droits et obligations » (13 sur 18), « les photos et le droit à l'image », « l'identité numérique » (12 sur 18) et « le droit des internautes mineurs, moins de 18 ans » (10 sur 18), en revanche « les traces », « les missions de l'APD » et « la citoyenneté » se situent en dernières positions dans le classement des sujets clés d'étude désignés.

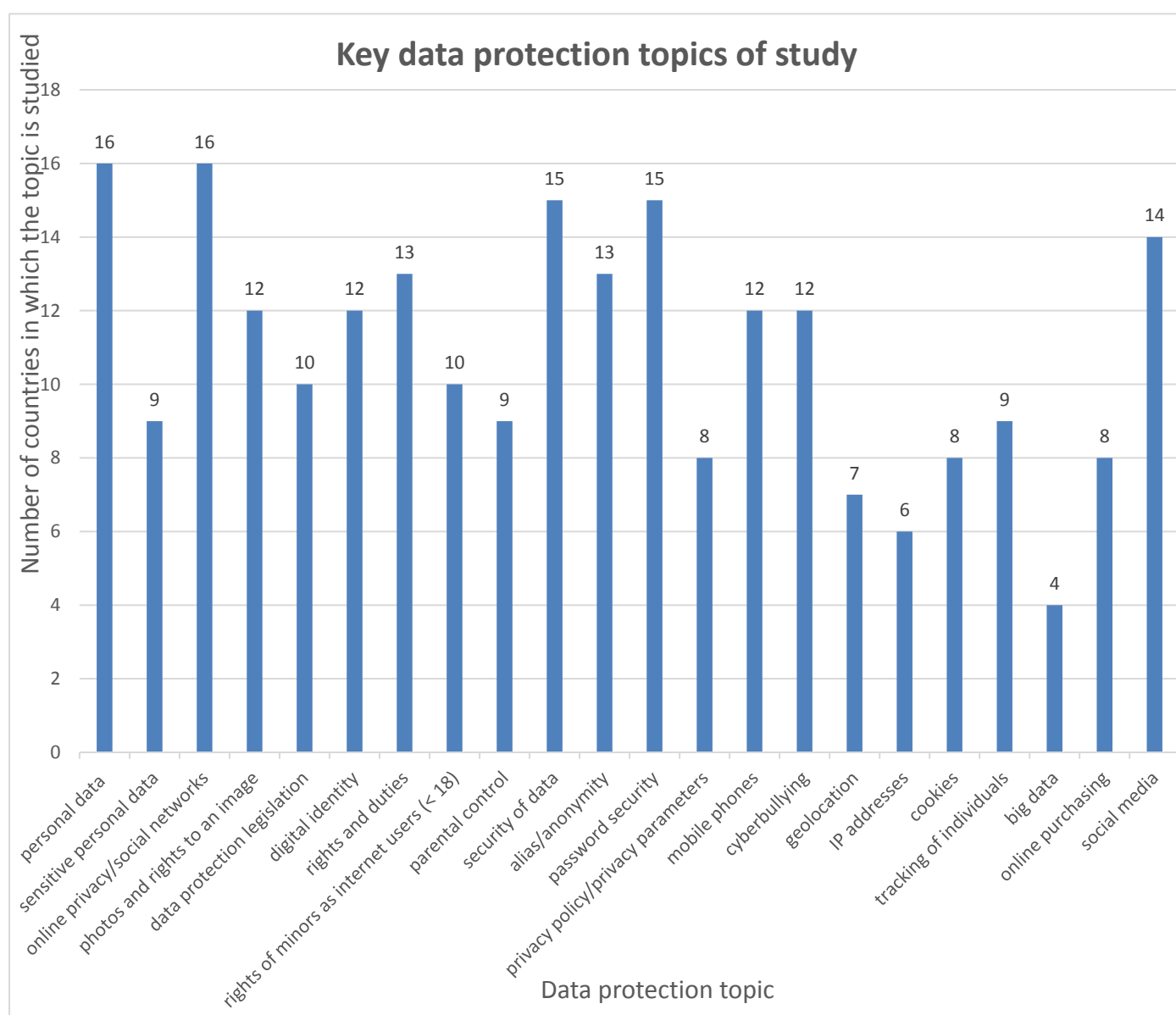
Sur le thème lié à « la Confidentialité », les réponses aux questionnaires indiquent clairement qu'un grand nombre de pays identifient les thèmes sur « la sécurité des données », « les mots

de passe » (15 sur 18) et « les pseudonymes/l'anonymat » (13 sur 18) comme les sujets clés d'étude. Alors que les thématiques de « la surveillance » et la vidéosurveillance » ne sont des sujets clés d'étude que pour quelques pays seulement (2 à 3 sur 18).

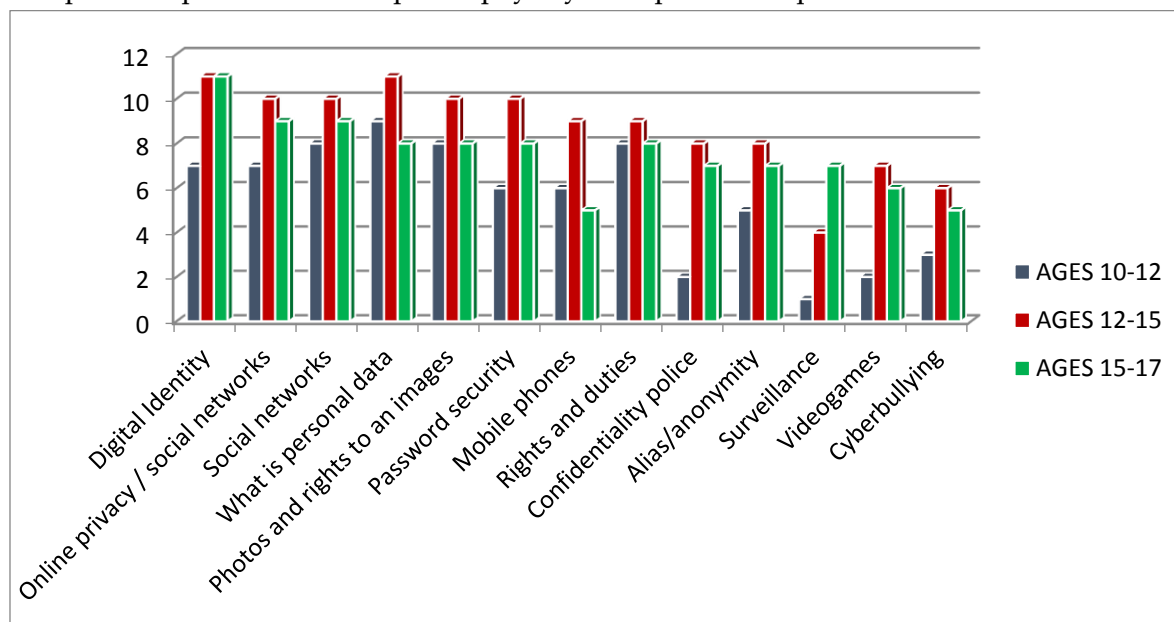
Dans la catégorie « des technologies et usages numériques au regard de la vie privée », il est important d'indiquer que les thèmes « médias sociaux » (14 sur 18), « harcèlement en ligne » et « Smartphones » (12 sur 18) sont les sujets d'étude clés pour la plupart des pays.

Il est intéressant de noter que, alors même que le big data est un sujet tout à fait d'actualité, il n'est considéré comme un « sujet clé » que par 4 pays sur 18. Toutefois, 3 pays sur 13 considèrent que ce thème devrait être intégré dans un kit de formation.

- Les sujets d'étude clé par tranches d'âge



A la Question 13, il était demandé aux pays d'indiquer les sujets clés d'étude par la tranche d'âge. Les résultats proposés dans cette partie (et dans le graphique ci-dessous) prennent en compte les réponses fournies par 13 pays ayant répondu au questionnaire.



En premier lieu, on notera que, sur la base des réponses apportées, les élèves se situant dans les tranches d'âge entre 12-15 ans et 15-17 ans, étudient davantage de sujets en lien avec la protection de données que les élèves entre 6-10 et 10-12 ans.

Les thématiques les plus enseignées auprès des 12-15 ans sont « les données personnelles » (11 sur 13), « l'identité numérique » (11 sur 13), « la vie privée en ligne/ les réseaux », « les photos et le droit à l'image », « les réseaux sociaux » et « la sécurité des mots de passe » (10 sur 13); en revanche, « le harcèlement en ligne » est traité par seulement 6 pays sur 13.

Le thème de « l'identité numérique » (11 sur 13) est un des sujets les plus étudiés auprès des jeunes de 15-17 ans, alors que les thématiques sur « la vie privée en ligne », « les réseaux sociaux » (9 sur 13), « les photos et le droit à l'image » et « les données personnelles » (8 sur 13) sont moins abordés avec les 12-15 ans.

On relèvera que le « harcèlement en ligne » est un sujet d'étude pour seulement 3 pays sur 13 auprès des élèves âgés de 10 à 12 ans, et qu'il est traité avec les 15-17 ans dans 5 pays sur 13 pays.

« Les droits et devoirs en ligne » sont autant étudiés (dans 8 pays sur 13) par les élèves relevant des tranches d'âges entre 10-12 ans que des 15-17 ans. Cette thématique est, par ailleurs, abordée dans plus de pays auprès des 10-12 ans que les sujets liés à « l'identité numérique », « la surveillance », ou « le harcèlement en ligne ».

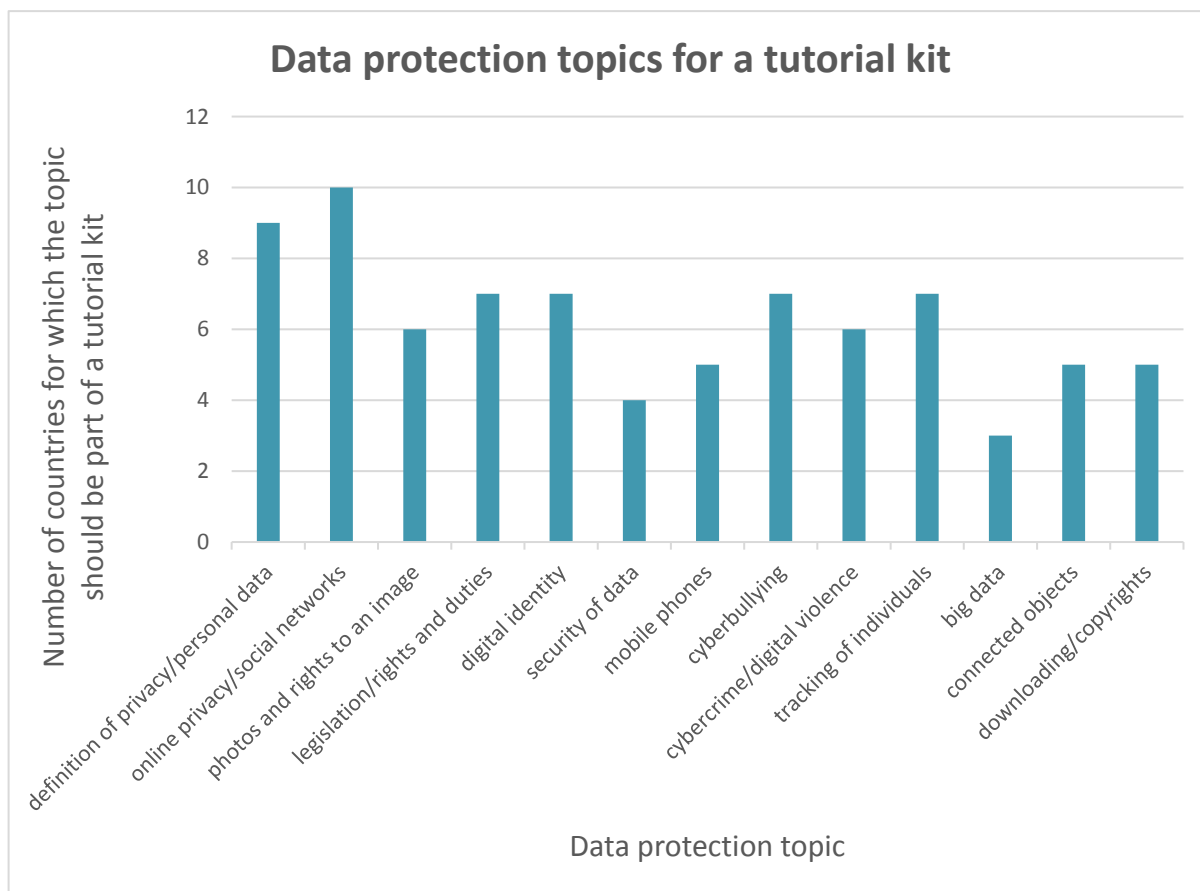
La thématique des « Smartphones » est étudiée dans relativement peu de pays en comparaison avec d'autres thèmes (et s'adresse particulièrement aux élèves entre 15-17 ans).

D. Les sujets « protection des données » devant être intégrés à un kit de formation des formateurs

A la Question 10, il était demandé aux pays d'indiquer les sujets clés en matière de protection de données à faire figurer, de façon prioritaire, dans un kit de formation.

Les principaux sujets mentionnés sont :

- La définition de la vie privée et des données personnelles
- La vie privée en ligne, les réseaux sociaux
- Les photos et le droit à l'image
- La législation, les droits et devoirs
- L'identité numérique
- La sécurité des données
- Les téléphones portables
- Le harcèlement en ligne
- La cybercriminalité / la violence en ligne
- Les traces
- Le big data
- Les objets connectés
- Le téléchargement, le droit de la propriété intellectuelle.



Certains de ces sujets ont été mentionnés par plusieurs pays. A cet effet, le graphique ci-dessus illustre le nombre de pays pour lesquels certains des sujets désignés en lien avec la protection des données, devraient être intégrés dans un kit de formation.

Les pays qui ont fourni un relevé d'information à la place du questionnaire n'ont pas explicitement mentionné de sujets clés sur la protection des données qu'il conviendrait d'intégrer dans un futur kit de formation. Par ailleurs, l'Autorité de Gibraltar qui a fourni une réponse plus générale à cette question spécifique, a estimé que « n'importe quel sujet brûlant d'actualité » ou en lien avec les développements technologiques actuels susceptible de présenter un intérêt significatif pour le grand public et les enfants, serait à prendre en compte dans un kit de formation.

Comme nous avons mentionné auparavant, les sujets de protection de données représentés dans le graphique ci-dessus, illustrent les thèmes principaux suggérés par plusieurs pays. D'autres sujets ont été mentionnés par seulement quelques pays (moins de 4) : par exemple, les médias sociaux, le commerce en ligne, les logiciels libre, les moteurs de recherche, les pseudonymes/ l'anonymat, la biométrie, les nouvelles technologies.

La définition de la vie privée et des données personnelles, la vie privée en ligne et les réseaux sociaux sont les principaux sujets mentionnés par une large majorité de pays. En effet, la

définition de ces concepts de base devrait faire partie d'un kit de formation (indépendamment de l'âge des élèves et étudiants).

Pour 7 pays sur 13, les thèmes traitant de la législation, les droits et devoirs, l'identité numérique, le cyberharcèlement, le tracking devraient être inclus dans un kit de formation.

Les sujets tels que les photos et le droit à l'image, la cybercriminalité/ la violence en ligne devraient être intégrés à un kit de formation pour 6 pays sur 13. De plus, cinq des 13 pays considèrent les sujets des téléphones portables, des objets connectés et du téléchargement/droit d'auteurs comme devant également être inclus dans un kit de formation.

Il est intéressant de noter que seulement quatre pays sur 13 considèrent que la sécurité des données devrait être un sujet clé à intégrer dans un kit de formation alors que ce sujet est un sujet clé pour 15 pays sur 18.

Enfin, le big data est explicitement mentionné comme un sujet à intégrer dans un kit de formation par 3 pays sur 13.

- Premières conclusions désignant les sujets prioritaires en matière de protection des données et de la vie privée pour le kit de formation des formateurs

Les principaux sujets qui ont été suggérés par différents pays comme des sujets clés au regard de la protection de données, ainsi que mentionnés dans le graphique ci-dessus, peuvent être divisés dans 5 catégories :

- 1) La définition de la vie privée et des données personnelles, la législation, les droits et devoirs
- 2) La vie privée en ligne/ les réseaux sociaux, l'identité numérique
- 3) Le cyberharcèlement, le téléchargement, le droit de la propriété intellectuelle, les photos et le droit à l'image
- 4) La sécurité des données, la cybercriminalité/ la violence en ligne
- 5) Le big data, les objets connectés, les traces, les Smartphones.

Etant donné que les 5 catégories de sujets mentionnés ci-dessus peuvent être considérés comme des questions prioritaires sur la vie privée pour le kit de formation, il apparaît que d'autres thématiques, suggérées par au-moins trois pays, pourraient être intégrées dans les catégories ci-dessus. Par exemple, on pourrait considérer les logiciels libres et les achats en ligne dans le contexte de la sécurité de données. D'autre part, les nouvelles technologies pourraient être étudiées dans le contexte de la catégorie 4 ou la catégorie 5 en fonction des technologies spécifiques.

Enfin, il est surprenant de noter qu'aucun des pays n'a explicitement mentionné les concepts de « privacy by design » (intégrer la vie privée dès la phase de conception) et « des évaluations d'impact de la vie privée » dans leur réponse (Q 10). Cependant, il pourrait être envisagé d'aborder ces sujets dans le contexte des catégories 2, 4, ou 5.

A ce stade, il est possible d'identifier des catégories d'âge différentes pour lesquelles une catégorie particulière de sujets est considérée comme pertinente, et ainsi, envisager de développer les ressources pédagogiques en correspondances avec les sujets de la catégorie spécifique dans la tranche d'âge désignée.

Par exemple, la catégorie 3 mentionnée ci-dessus (le cyberharcèlement, le téléchargement, le droit de la propriété intellectuelle, les photos et le droit à l'image) s'avère déjà pertinente pour des jeunes entre 6 et 15 ans.

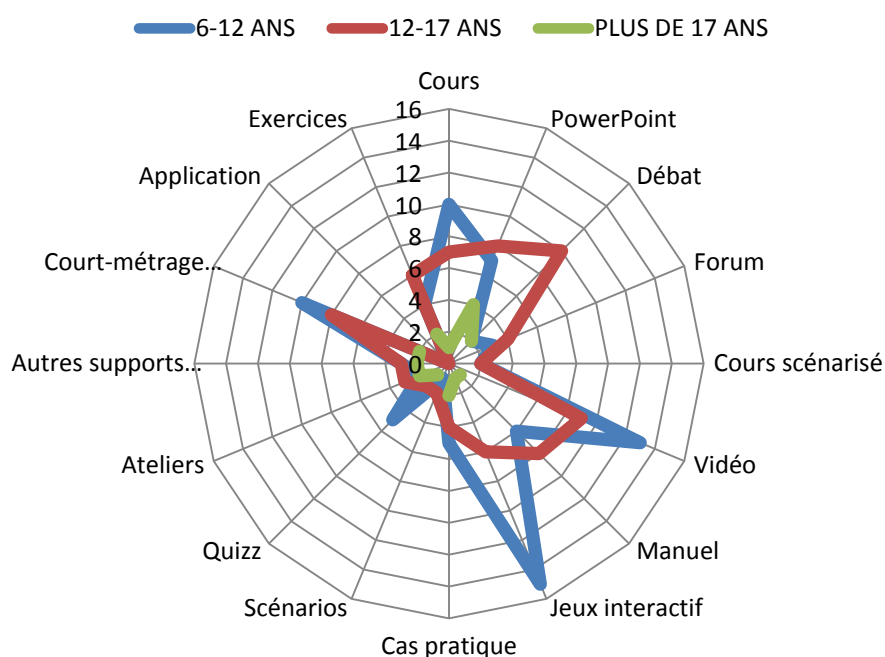
Alors que, la catégorie 4 (la sécurité des données, la cybercriminalité/ la violence en ligne) est pertinente pour des jeunes de 10 ans.

E. Les outils et méthodes d'apprentissages par tranches d'âges

Q. 15. Quel support de formation pédagogique est privilégié par tranche d'âge ?
--

Le graphique ci-dessous fait apparaître les méthodes d'enseignement pédagogique les plus utilisées et les plus pertinentes par tranches d'âge dans le primaire, le secondaire et les établissements d'enseignement supérieur.

Quel support est privilégié pour quel type d'âge ?



Le graphique montre que les supports utilisés sont variables selon les tranches d'âge considérées :

- **Pour les 6-12 ans**, les jeux interactifs et les vidéos apparaissent comme les supports les plus adaptés. Les cours et courts métrages pédagogiques viennent en seconde position. Dès lors, il semble que les supports très visuels « parlent » plus aux très jeunes,
- **Pour les 12-17 ans**, les débats, vidéos, manuels et courts métrages pédagogiques sont priorisés. Cette tranche d'âge est encore très réceptive aux supports visuels et est également ouverte aux échanges et aux débats d'idées, ce qui va de pair avec l'acquisition et le développement d'un jugement critique,
- **Les plus de 17 ans** semblent plus difficile à toucher. Ils sont principalement visés par des présentations powerpoint et des ateliers.

Eléments de Conclusion

- De manière générale, il n'existe pas de modèle uniforme de kit de formation des formateurs, les kits variant en fonction des sujets traités et de la cible visée.
- Il n'y a pas de formation obligatoire des enseignants aux sujets « vie privée », cependant les autorités de protection des données produisent de nombreuses ressources pédagogiques à leur attention.
- Certaines thématiques devant figurer dans les kits font l'objet d'un consensus entre les autorités : en premier lieu, la définition de concepts clés comme « la vie privée » et « les données personnelles », concepts qui requièrent un certain savoir-faire pour les appréhender et les illustrer.
- Il existe une forte corrélation entre la nature des supports utilisés et la tranche d'âge visée, confirmé par le retour d'information actuel des ministères, professeurs et éducateurs.
- Il pourrait être utile de reprendre, en les adaptant, les contenus « qui ont fait leurs preuves » développés par les autorités. A cet égard, il conviendrait au préalable de mesurer l'efficacité des ressources intégrées dans les kits de formation.

LIENS WEB MENTIONNEES DANS LES REPONSES DES PAYS/ APD VERS DES RESSOURCES PEDAGOGIQUES SUR LA PROTECTION DES DONNEES ET LA VIE PRIVE

Belgique :

<http://www.enseignement.be/tice>

<http://www.enseignement.be/passeporttic>

<http://www.enseignement.be/index.php?page=27183&navi=3685>

www.mediacoach.be

<http://www.klascement.be/docs/47182>

<http://www.klascement.be/artikels/50850>

http://mediawijs.be/sites/default/files/wysiwyg/emsoc_ehbo-kit_poster.pdf

MOOC registry: <http://mediacoach.mediawijs.be/user/login>

<http://mediawijs.be/nieuws/mediacoach-mooc-online-leertraject-over-mediawijsheid-gelanceerd>
www.ikbeslis.be

Canada:

https://www.priv.gc.ca/youth-jeunes/fs-fi/index_e.asp

https://www.priv.gc.ca/youth-jeunes/fs-fi/res/gn_guide_e.asp

(www.youthprivacy.ca / www.viepriveedesjeunes.ca)

Catalogne :

http://www.xtec.cat/alfresco/d/d/workspace/SpacesStore/b3a6241b-433d-4221-b312-cbd9503b1e47/guiadidactica_privacitat.pdf

<http://www.apd.cat/media/2890.pdf>

http://www.xtec.cat/alfresco/d/d/workspace/SpacesStore/b3a6241b-433d-4221-b312-cbd9503b1e47/guiadidactica_privacitat.pdf

<http://www.xtec.cat/alfresco/d/d/workspace/SpacesStore/1b0880c7-8fe0-410c-8555-b2d1d110edb5/Unitat%20Identitat%20Digital%20ESO%20definitiva.pdf>

<http://www.xtec.cat/alfresco/d/d/workspace/SpacesStore/d21f09a4-3870-4a83-93ac-6707f03b3593/UD%20ciberassetjament.pdf>

<http://www.menorsiprivacitat.cat/>

http://www.xtec.cat/web/recursos/tecinformacio/internet_segura/videos

<http://www.apd.cat/media/2502.pdf>
<http://www.apd.cat/media/2503.pdf>
http://www.apd.cat/ca/contingut.php?cont_id=184&cat_id=215

Croatie:

<http://www.carnet.hr>
<http://ucitelji.hr>
<http://www.azop.hr>
<http://www.petzanet.hr/>
<https://pogledkrozprozor.wordpress.com/2013/09/30/milijunski-projekt-kolama/>

Espagne:

<http://formacion.chaval.es>
<http://www.tudecideseninternet.es/educadores/>
http://www.agpd.es/portalwebAGPD/CanalDelCiudadano/menores/Recurso_educativo/index-ides-idphp.php
<http://www.tudecideseninternet.es/menores/?q=node/184>
<http://mooc.educalab.es>
<http://www.tudecideseninternet.es/menores/>
<http://www.tudecideseninternet.es/concurso/juegos/index.html>
http://www.tudecideseninternet.es/concurso/data/guia_pandijuegos.pdf
Vídeos "Pantallas Amigas": <https://www.youtube.com/watch?v=WwMt4lVeDcY>

Etats-Unis FTC:

<http://www.onguardonline.gov/about-us>
<https://www.facebook.com/AlertaenLinea>
<http://www.consumer.ftc.gov/topics/privacy-identity>
<http://www.onguardonline.gov/features/feature-0004-featured-net-cetera-toolkit>
<http://www.admongo.gov/lesson-plans.aspx>

Finlande:

www.mediataitokoulu.fi

www.edu.fi

www.mll.fi

www.tietosuoja-lehti.fi

www.viestintavirasto.fi

www.hiiripiiri.fi

France :

<http://www.primitice.education.fr/cycle3/culture-humaniste/fiche-detaillee-du-scenario.html?sheetid=3264>

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/>

<http://www.jeunes.cnil.fr/enseignants/>

<http://www.jeunes.cnil.fr/enseignants/fiches-pedagogiques/>

<https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/CNAM/01013/session01/about>

<http://www.educnum.fr/inscrivez-vous-au-mooc-informatique-et-liberte-sur-internet-avant-le-4-juillet/>

<http://www.educnum.fr/#outils-vie-privee>

<https://www.axaprevention.fr/conseils-internet/internet-enfants/permis-internet-enfants>

<http://spiralconnect.univ-lyon1.fr/webapp/website/website.html?id=1260098&pageId=251>

<http://spiralconnect.univ-lyon1.fr/webapp/website/website.html?id=1260098&pageId=258>

<http://www.adbs.fr/quizz-juridiques-50350.htm?RH=1189429391119>

Gibraltar :

https://www.youtube.com/watch?v=KGr_KFiCX4s

<https://www.youtube.com/watch?v=-Dn1Jmgecvk>

<https://www.youtube.com/watch?v=eIYv-pZVgyo>

<http://www.telegraph.co.uk/technology/google/7951269/Young-will-have-to-change-names-to-escape-cyber-past-warns-Google-Eric-Schmidt.html>

<https://www.youtube.com/watch?v=ZTYZMdbq8PE>

<https://www.youtube.com/watch?v=kOww3EaHZ-o>

<https://www.youtube.com/watch?v=YLWmjpPoJHk>

<https://www.youtube.com/watch?v=Ttat93gBpEI>

Hongrie :

<http://www.mediatudor.hu/tanaroknak.php>

<http://naih.hu/key-to-the-world-of-the-net-.html>

http://naih.hu/files/adatvedelmi_infografika_20150126.pdf

http://naih.hu/files/20150127_NAIH-UNICEF-koezlemeny.pdf

http://naih.hu/files/Biztonsagosabb_Internet_Nap_2015_sajtoanyag.pdf

<http://naih.hu/adatvedelemr-l-fiataloknak--kulcs-a-net-vilagahoz--projekt.html>

<http://naih.hu/-arcades--project.htm>

Irlande :

www.youtube.ie/dataprotection

Italie:

<http://www.sicurinrete.it/wp-content/uploads/2011/09/edizione-mondadori.pdf>

<http://www.sicurinrete.it/wp-content/uploads/2012/09/Libro-attivita-finale-s.pdf>

<http://www.garanteprivacy.it/web/guest/home/stampa-comunicazione/campagne-di-comunicazione-istituzionale>

<http://www.garanteprivacy.it/web/guest/home/docweb/-/docweb-display/docweb/1804368>

<http://www.generazioniconnesse.it/index.php>

<http://www.garanteprivacy.it/web/guest/home/stampa-comunicazione/campagne-di-comunicazione-istituzionale>

Ontario Canada:

<https://www.ipc.on.ca/english/Resources/Educational-Material/Educational-Material-Summary/?id=1110>

<https://www.ipc.on.ca/english/Resources/Educational-Material/Educational-Material-Summary/?id=184>

<https://www.ipc.on.ca/english/Resources/Educational-Material/Educational-Material-Summary/?id=183>

Suisse:

<http://www.edoeb.admin.ch/datenschutz/00683/00697/index.html?lang=fr>

<http://www.netla.ch/fr/menu-blau/enseignants.html>

République Tchèque :

https://www.uoou.cz/en/VismoOnline_ActionScripts/File.ashx?id_org=200156&id_dokumenty=1108

https://www.uoou.cz/en/vismo/zobraz_dok.asp?id_org=200156&id_ktg=1085&archiv=0&p1=1011

http://www.wildwebwoods.org/popup_langSelection.php

Nouvelle-Zélande:

<https://privacy.org.nz/further-resources/online-e-learning-privacy-modules/>

ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE

**ENQUETE RESSOURCES PEDAGOGIQUES - QUESTIONNAIRE AUPRES DU GT SUR
L'EDUCATION AU NUMERIQUE**

**KITS TUTORIELS DESTINES A LA FORMATION DES ENSEIGNANTS SUR LA
PROTECTION DES DONNEES ET DE LA VIE PRIVEE**

A l'issue de notre premier état des lieux, cette étude poursuit un double objectif d'investigations :

- *Connaitre, dans chaque pays, les modalités, la nature et les contenus de formation des enseignants à la protection des données personnelles*
- *recenser la nature et les contenus des ressources pédagogiques utilisées par les enseignants auprès des élèves afin d'identifier les plus pertinents pour la réalisation du kit de formation des formateurs*

Grille de questions pré-remplies à cochez et/ou compléter dans la mesure du possible avec vos informations et ajouter les liens web utiles

Nous recommandons aux APD de recueillir pour les besoins du questionnaire les avis d'un panel d'enseignants (du Primaire et Secondaire) parce que ce sont eux en fin de compte qui sont le plus en lien direct pour apprécier la psychologie et la compréhension des élèves ; de même que l'éclairage du Ministère de l'Education nationale pourra être utile.

Questionnaire à retourner (réponse souhaité sous 3 semaines) pour le 30 juin 2015

Aux 6 Autorités de protection des données copilotes du groupe de travail de l'Action 2, à savoir, France, Espagne, Catalogne, Maurice, Luxembourg et du Canada par email

PAYS/ APD:

I- LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

1. Les enseignants sont-ils spécifiquement formés à la Protection des données ?		
OUI ☐	NON ☐	Ne sait pas ☐
Si oui, quelles catégories d'enseignants sont concernées : ☐ professeurs d'informatique ☐ éducation civique ☐ histoire- géographie	☐ sciences sociales ☐ professeurs de sciences naturelles ☐ toutes catégories ☐ Autres disciplines : (préciser)	

2. Comment les enseignants sont-ils formés ou informés sur la Protection des données ?

Par des actions spécifiques de formation ou d'information

OUI ☐

NON ☐

☐ Ne sait
pas

Si actions de formation ou de sensibilisation :

- ☐ formation incluse dans leur programme de formation initiale
- ☐ formation incluse dans le cadre de la formation continue
- ☐ une formation est assurée dans le cadre de formations ad hoc volontaires
- ☐ ateliers de formation spécifique pour les enseignants
- ☐ auto-formation
- ☐ Autres (préciser):

3. La formation est assurée par qui :

- ☐ APD
- ☐ ministère (lequel, préciser) :
- ☐ partenaire (préciser) :
- ☐ éditeurs de solutions numériques :
- ☐ prestataire extérieur (préciser) :
- ☐ Autres (préciser):

4. Durée de la formation ou des sessions de formation ?

5. Qui finance la formation ?

6. Des supports/ outils sont-ils mis à disposition pour la formation des enseignants (si liens web disponibles les indiquer) et par qui ?

support	source			
☐ des supports de cours	☐ APD	☐	☐	☐ prestataire
		ministère	partenaire	extérieur
lien web				

☐ des manuels/ ouvrages pédagogiques/ fiches pratiques enseignants	☐ APD	☐ ministère	☐ partenaire	☐ prestataire extérieur
lien web				
☐ des notes pédagogiques / guides méthodologiques, scénarios de cours	☐ APD	☐ ministère	☐ partenaire	☐ prestataire extérieur
lien web				
☐ des MOOC	☐ APD	☐ ministère	☐ partenaire	☐ prestataire extérieur
lien web				
☐ des kits pédagogiques clé en main mixtes pour enseignants /et élèves	☐ APD	☐ ministère	☐ partenaire	☐ prestataire extérieur
lien web				
☐ des articles / infographies				
lien web				
☐ le site de l'APD / plate-forme spécifique				
lien web				
☐ pas de supports spécifiques				
☐ Autres (préciser): lien web				

7. Avez-vous connaissance de questionnaires destinés à évaluer le niveau de connaissance des enseignants en matière de protection des données ?

OUI ☐ NON ☐

Commentaire :

lien web

8. Si vous avez connaissance de certains supports/ outils de formation pertinents destinés aux enseignants ou d'initiatives de formation initiées par d'autres acteurs, à votre avis lesquels seraient intéressants à faire figurer dans le kit de formation ?

--

9. Thématiques clés étudiées

Définition vie privée

☐ les données personnelles	☐ loi de protection des données personnelles	☐ les missions de l'APD
☐ les données sensibles	☐ les droits et devoirs en ligne	☐ la citoyenneté
☐ la vie privée en ligne/ les réseaux sociaux	☐ l'identité numérique	☐ les droits des internautes mineurs (- 18 ans)
☐ photos et droit à l'image	☐ le profiling	☐ le contrôle parental

La confidentialité

☐ sécurité des données	☐ les mots de passe	☐ la politique de confidentialité / paramètres de vie privée
☐ les pseudos/ l'anonymat	☐ la surveillance	☐ la vidéosurveillance
☐ les URL		

Les technologies et usages numériques au regard de la vie privée

☐ les smartphones	☐ l'adresse IP	☐ le wifi
☐ les moteurs de recherche	☐ les cookies	☐ les traces
☐ la géolocalisation	☐ la biométrie	☐ les objets connectés
☐ téléchargement / droit d'auteur	☐ les jeux vidéos / les jeux en ligne	☐ Les logiciels libres
☐ le harcèlement en ligne	☐ la cybercriminalité / violence numérique	☐ les achats en ligne
☐ le big data	☐ les URL	☐ les réseaux sociaux

☐ **Autres (préciser) :**

10. Parmi ces thématiques clés, quelles sont celles qui vous semblent incontournables dans un kit de formation ?

--

II- Les ressources et dispositifs pédagogiques à disposition des enseignants pour la formation des élèves à la protection des données et à la vie privée /numérique

11. Type de support disponible		
☐ cours théoriques	☐ vidéo	☐ autres présentations multi média
☐ PowerPoint	☐ manuel	☐ courts films éducatifs
☐ discussion/débat	☐ jeu interactif	☐ application
☐ forums de discussion	☐ quiz	☐ exercices
☐ scénarios de cours	☐ Atelier	
☐ Autres (préciser) :		

12. Les contenus pédagogiques sur la protection des données sont- ils définis :
☐ dans les programmes scolaires / programmes d'études pédagogiques
☐ dans des critères d'apprentissage définis dans chaque école en concertation avec les enseignants
☐ par les APD en concertation avec les enseignants ou le Ministère de l'Education nationale
☐ par les APD seules
☐ Autres (préciser) :

13. Quelles thématiques sont abordées par tranche d'âge ? (cochez la / les cases correspondantes)						
Thématiques	Moins de 6 ans	6 -10 ans	10 – 12 ans	12 -15 ans	15-17 ans	Au-delà de 17 ans
Définition vie privée						
☐ les données personnelles						
☐ loi de protection des données personnelles						
☐ les missions de l'APD						
☐ les données sensibles						
☐ les droits et devoirs en ligne						
☐ la citoyenneté						
☐ la vie privée en ligne/ les réseaux sociaux						
☐ l'identité numérique						

☐	les droits des internautes mineurs (-18 ans)						
☐	photos et droit à l'image						
☐	le profiling						
☐	le contrôle parental						
La confidentialité							
☐	sécurité des données						
☐	les mots de passe						
☐	la politique de confidentialité / paramètres de vie privée						
☐	les pseudos/ l'anonymat						
☐	la surveillance						
☐	la vidéosurveillance						
☐	les URL						
Les technologies et usages numériques au regard de la vie privée							
☐	les réseaux sociaux						
☐	les smartphones						
☐	l'adresse IP						
☐	le wifi						
☐	les moteurs de recherche						
☐	les cookies						
☐	les traces						
☐	la géolocalisation						
☐	la biométrie						
☐	les objets connectés						
☐	téléchargement / droit d'auteur						
☐	les jeux vidéos / les jeux en ligne						
☐	les logiciels libres						
☐	le harcèlement en ligne						
☐	la cybercriminalité / la violence en ligne						
☐	les achats en ligne						
☐	le big data						
☐	les URL						
☐	Autres (préciser) :						

14. Quels sont les cas pratiques d'actualité les plus fréquemment étudiés ?

(ex : carte d'identité, révélations Snowden, « Big Brother », films « Minority report » ou « Facebook », cyber attaques/ piratage de données,...)

15. Quel support de formation pédagogique est privilégié par tranche d'âge ?

Dans le cas de cours ou d'ateliers principalement, préciser la durée de la formation dans le tableau

Support de formation & liens web	Moins de 6 ans	6 -10 ans	10 – 12 ans	12 -15 ans	15 -17 ans	Au-delà de 17 ans
☐ Cours théoriques						
lien web						
☐ Guide de discussion/ débat						
lien web						
☐ Manuels						
lien web						
☐ Courts films éducatifs						
lien web						
☐ Vidéos						
lien web						
☐ autres présentations mutli media						
lien web						
☐ PowerPoint						
lien web						

☐ forums de discussion						
lien web						
☐ Jeu interactif						
lien web						
☐ Etude de cas						
lien web						
☐ scenarios						
lien web						
☐ Ateliers						
lien web						
☐ Quiz						
lien web						
☐ Scénarios de cours						
lien web						
☐ Exercices						
lien web						
☐ Autre						
(préciser) :						
lien web						

16. De par votre expérience, quelles sont les ressources et méthodes pédagogiques qui vous paraissent les plus pertinentes par thématiques et par tranches d'âge pour les écoles d'enseignement primaire et secondaire ?

--

Merci de vos réponses, commentaires et observations !